

Organisez une Mini-Pyramide GUIDE & FICHE D'INSCRIPTION

Chaque jour, partout dans le monde,
une personne est victime toutes les deux heures
d'une mine antipersonnel ou d'une bombe à sous-munitions.



Participez à une mobilisation citoyenne !

Organisez une Mini-Pyramide

Informez et témoignez sur ce combat au sein de votre établissement

Parlez et montrez le fléau de ces armes, le rôle de la société civile pour les faire interdire, les actions pour porter assistance aux victimes (déminage, éducation aux risques...)

Aborder les notions de développement, de solidarité internationale, de handicap, de droit international humanitaire...

Agissez en collectant des pétitions et des chaussures

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Présente dans **60 pays en développement**, l'association agit et témoigne **aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables**, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

La pyramide de chaussures Depuis 1999 l'ONG Handicap International organise les **Pyramides de chaussures** à Luxembourg pour faire connaître le fléau de ces armes qui tuent ou mutilent **en majorité les civils dont la plupart sont des enfants et mobiliser la société civile afin que les mines antipersonnel et les BASM soient universellement interdites et que l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées cesse!** Près de **70 pays et territoires** sont pollués par des mines et des sous-munitions non explosées, ce sont principalement **des pays en développement**.

www.handicap-international.lu

Vous aussi agissez et participez à une action citoyenne et solidaire !

> Appropriiez-vous le sujet : des supports à votre disposition :

Afin de connaître Handicap International et son combat contre les mines, les bombes à sous-munitions et les bombardements sur les populations civiles nous mettons à votre disposition **différents documents pédagogiques** ludiques et interactifs : exposition (Restes de guerre, etc.), dépliants, DVD pédagogique, etc.
→ Sélectionnez vos supports et retournez-nous le **bon de commande**.



> Choisissez et créez vos animations :

- Mobilisez un groupe d'élèves et confiez-leur l'organisation d'une présentation sur l'utilisation des armes explosives en zones peuplées auprès des autres élèves de l'établissement,
 - Banalisez une ou plusieurs journées et organisez des séances autour du DVD Mines et BASM, par classe, toutes les heures,
 - Installez une de nos expositions à la bibliothèque ou à la cantine toute la semaine,
 - Faites un stand de signatures de pétitions durant les différentes pauses de la journée, ou dans les classes après vos présentations,
 - Faites rédiger des exposés par les élèves,
 - Réalisez des fresques, des œuvres artistiques avec pour sujet le combat contre les bombardements de civils,
- Participez à la pyramide le 1er octobre 2016, Place d'Armes à Luxembourg Ville,
 - Faites une mini-pyramide de chaussures dans votre établissement et amenez ensuite les chaussures à la Pyramide. **A vous de jouer !**

> **Faites signer des pétitions** La signature est l'enjeu majeur des Pyramides et des Mini-Pyramides. Les signatures collectées nous permettent d'agir auprès des gouvernements, forts du soutien de milliers de citoyens. Faites signer des pétitions et renvoyez-les à Handicap International, 140, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg, afin qu'elles soient comprises dans le décompte global.

> Concrètement :

- **Construisez votre animation**
- **Fixez des dates** qui vous conviennent et **informez-nous de votre projet** en envoyant **la fiche d'inscription** (sur demande). Nous pourrons ainsi communiquer sur votre opération via notre page Facebook www.facebook.com/hiluxembourg
- Retournez-nous le **bon de commande** (sur demande).
- **Prenez des photos** (attention vous devez remplir une fiche de droit à l'image **disponible sur demande**. Pour les photos diffusées au public, on ne doit pas voir le visage des mineurs).
- Et envoyez-nous votre **bilan** et les pétitions collectées !



N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information tout au long de la préparation de votre Mini Pyramide et le jour-même :

Cyrielle Chibaeff : Tél : 42 80 60 31 / Fax 26 43 10 60 / cchibaeff@handicap-international.lu

Handicap International, 140, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg

Définitions & Histoire du combat & Chiffres clés

Les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM) sont des armes utilisées lors des conflits et qui font courir des risques dramatiques aux populations civiles. Elles infligent le plus souvent des blessures qui entraînent des conséquences physiques, psychologiques et sociales gravissimes

Les mines et les sous-munitions polluent encore plus de 70 pays, majoritairement des pays du sud. Elles constituent **une menace mortelle pour les individus et entravent l'accès aux ressources et aux services** répondant à des besoins essentiels pour les communautés. Que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, **ces armes représentent un vrai frein au développement et participent à l'appauvrissement des populations**. Nous devons agir pour les victimes !

Chiffres clés

- Plus de 70 pays sont pollués par les mines et les BASM.
- 1 victime toutes les 2 heures
- 80% des victimes recensées de mines sont des civils (jusqu'à 92% dont 50% sont des enfants pour les BASM)
- 39% des victimes de mines antipersonnel recensées sont des enfants
- Le traité d'Ottawa contre les mines est signé et ratifié par 162 pays.
- Le traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions est signé par 118 pays et ratifié par 98 pays. Il reste un travail important à faire pour que tous les Etats le ratifient.

Les mines

Mises au point avant le 20e siècle, les mines terrestres, dont les **mines antipersonnel**, ont été systématiquement utilisées dans les conflits internationaux et internes, à partir de la Seconde Guerre mondiale, notamment en raison de leur faible coût et de leur redoutable efficacité. Composées d'une certaine quantité d'explosif et d'un mécanisme d'amorçage destiné à provoquer l'explosion, elles sont conçues pour infliger des blessures ou tuer une ou plusieurs personnes. Enfouies dans le sol ou cachées dans la végétation, ces armes d'attente, sont déclenchées par l'action involontaire de la victime.

Les bombes à sous-munitions

Les BASM, bombes à sous-munitions, sont des armes composées d'un conteneur regroupant jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes appelées sous-munitions. Elles disséminent les sous-munitions, au hasard de leur largage, sur des surfaces très vastes pouvant atteindre plusieurs milliers de m². Elles touchent alors inévitablement des zones civiles. De plus, entre 5 et 40 % des sous-munitions n'explosent pas à l'impact : elles restent sur le terrain et, comme les mines antipersonnel, elles sont susceptibles d'exploser au moindre contact.

Les armes explosives

Les armes explosives englobent une grande variété de munitions, notamment les obus de mortier, les roquettes, les missiles, les obus d'artillerie, les bombes aériennes et les engins explosifs improvisés (EEI), les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Ces armes se servent du souffle et de la fragmentation pour tuer et blesser les habitants des zones où elles explosent ainsi que pour endommager des objets, des immeubles et des infrastructures, ce qui rend leur utilisation en zones peuplées particulièrement problématique.

Le combat de HI contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées / Bombardements des civils

L'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées est régulièrement constatée dans les conflits, elle provoque parmi les civils présents dans la zone d'impact un nombre de morts et de blessés qui peut être considéré comme excessif au regard des bénéfices militaires attendus.

Au moins 43.786 personnes ont été tuées ou blessées par des armes explosives en 2015, parmi elles, 76 % étaient des civils.

Cela représente 90 victimes civiles par jour.

L'utilisation d'armes explosives en zones peuplées constitue le plus souvent une violation des dispositions majeures du Droit international humanitaire : elle ne respecte ni le principe de distinction, ni celui de proportionnalité, et la plupart du temps ne permet pas de mettre en œuvre de réelles mesures de précaution.

Les pyramides de chaussures

Lancées en France en 1995 et en 1999 au Luxembourg par Handicap International, les **Pyramides de Chaussures**, se sont imposées comme le **rendez-vous annuel des citoyens** contre ces armes.

En **19 années d'existence**, la mobilisation de la société civile et entre autres celle des pyramides, a permis d'obtenir **2 GRANDES VICTOIRES** :

- Le Traité d'interdiction des mines antipersonnel (Ottawa) en 1997
- Le Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions (Oslo) en 2008



Les traités d'interdiction

Les Traités d'Ottawa et d'Oslo **interdisent l'utilisation et la production des mines et des bombes à sous-munitions** aux Etats qui les ont ratifiés. Ils obligent en outre les Etat à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour :

- déminer les territoires pollués,
- détruire les stocks d'armes,
- et porter assistance aux victimes.

La pétition : un instrument d'interpellation

Signer une pétition, c'est **marquer officiellement son adhésion citoyenne** à une cause et sa confiance en l'individu, l'association, l'entité à l'origine de la pétition. La signature de pétitions est l'enjeu essentiel des Mini-Pyramides.

En tant qu'organisation humanitaire, Handicap International appuie son action de plaider sur **deux piliers fondamentaux** qui lui permettent de renforcer sa légitimité : **son expérience du terrain**, qui lui donne une crédibilité et une expertise en tant que témoin et acteur auprès des victimes des mines, des BASM, et autres armes explosives et **la mobilisation des citoyens**, qui appuie sa démarche.

→ **Près de 2 millions de signatures contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions recueillies depuis 1995.**



- **La signature des mineurs est prise en compte**, ils doivent juste inscrire leur âge sur la feuille de pétitions afin que nous puissions les identifier comme tel. Au Luxembourg il faut être âgé d'au moins 15 ans et être inscrit sur le Registre national des personnes physiques (n° CNS)
- La signature de la pétition est un acte citoyen et non un acte politique.

Pour **apporter votre soutien aux victimes et épauler le travail** de Handicap International contre les mines, les bombes à sous-munitions et l'utilisation des armes explosives en zones peuplées : faites signer la pétition lors de votre Mini-Pyramide.

La collecte de chaussures : un acte symbolique



La Pyramide de Chaussures symbolise à la fois la misère, la dévastation et toutes les vies perdues à cause des mines antipersonnel, des bombes à sous-munitions et des armes explosives à travers le monde. Le spectacle de la pyramide pousse donc à la réflexion, non seulement sur la détresse des victimes mais aussi sur notre responsabilité propre et notre devoir de reconnaître et réparer l'atteinte faite à ces milliers de personnes.

Vous aussi, faites une Mini-pyramide de Chaussures !

Que faire des chaussures collectées ? Les chaussures sont un symbole du combat contre les mines, les BASM, l'utilisation des armes explosives en zones peuplées et de l'amputation. Si vous collectez des

chaussures, vous devrez nous indiquer les **kilos de chaussures récoltés** et nous les faire parvenir dans nos locaux.

Nous vous proposons de nous rejoindre ensuite le jour de la Pyramide de Chaussures pour marquer votre engagement et réaliser une photo (dépôt officiel des chaussures collectées dans la grande pyramide) ou faire part de votre initiative au public le jour de l'événement, etc.

Nous nous chargerons ensuite de contacter l'association Aide aux Enfants Handicapés du Grand-Duché pour la revalorisation des chaussures (B.P.-41 L-4501 Differdange - Téléphone: 59 52 48).

Coordonnées de la personne qui coordonne la Mini-Pyramide :

Nom et prénom :

Téléphone :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

Date(s) et lieu de la Mini-Pyramide :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date(s) de la Mini-Pyramide :

Public touché (estimation du nombre de personnes) :

Niveau des classes :

Nombre de classes :

Nombre d'élèves :

Descriptif de votre établissement :

.....
.....

Animations et activités organisées :

- stand d'information et de signatures pétition
- diffusion du DVD ludopédagogique Mines et BASM
- Précisez l'organisation de votre animation (présentation, travail pédagogique, recherche internet...) :

.....
.....

.....
 Autre :
.....
.....

Merci de bien vouloir renvoyer ce bon de commande et cette fiche d'inscription à :
Service communication / Handicap International / 140, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg
cchibaeff@handicap-international.lu